

## LES ERICALES D'EURE-ET-LOIR ÉCOLOGIE, RÉPARTITION

P. BOUDIER (1), P. DELAHAYE (1), J. REBIFFE (2)

Dans les régions de plaines françaises, les landes à Bruyères (*Calluna* et *Erica*) occupent les sols granitiques et humides ainsi que les formations décalcifiées. Dans notre département, où il n'y a pas de roches granitiques affleurantes, on les trouve sur les formations sableuses (sables du Perche et sable de Fontainebleau), ou décalcifiées (argile à silex).

1) Si les sols sont bien drainés, on observe: *Calluna vulgaris*  
et *Erica cinerea*.

2) Si les sols sont humides, on observe:  
*Calluna vulgaris*  
et *Erica tetralix*.

On voit que la Callune, peu exigeante, est répandue dans toutes les landes, alors que *Erica cinerea*, ne s'observe que dans les landes sèches et *Erica tetralix*, que dans les landes humides. On note l'absence complète d'Ericacées sur le Calcaire de Beauce.

En Eure-et-Loir, on a des données, anciennes ou récentes, pour 6 espèces d'Ericacées et 3 espèces de Pyrolacées. Les plus anciennes données sur les Ericales (Ericacées et Pyrolacées), d'Eure-et-Loir remontent à DAENEN (1861 in COSSON et GERMAIN) et LEFEVRE (1859 et 1866), qui, dans sa Statistique

scientifique, relève :

- deux espèces très communes ("CC") :

*Calluna vulgaris* et *Erica cinerea*

- deux espèces rares ("R") :

*Vaccinium myrtillus* et *Erica tetralix*

- deux espèces très rares ("RR") :

*Erica scoparia* et *Monotropa hypopitys*.

Pour ces 4 dernières espèces, les stations sont indiquées. D'autres auteurs ont fourni des données complémentaires : COUDRAY (1867), VUEZ (1868), JEANPERT (1898), GUILLAUMIN (1924), GAUME (1952), et BOUDIER et Coll. (1982). Notons DOUIN (1906), qui est le premier à signaler la présence de *Pyrola rotundifolia* dans le département, dans son introduction sur les Muscinées d'Eure-et-Loir. La présence de cette espèce, en Eure-et-Loir, est confirmée par BOUDIER (1985). Enfin, les herbiers présents au Museum de Chartres ont également été consultés (Herbier de la Société dunoise d'Archéologie Leg. COUDRAY et VUEZ, Herbier HANQUET, Herbier AMY), ainsi que l'Herbier MOULLIN (privé). Nous avons cherché à établir avec davantage de précisions, la répartition de ces espèces et, dans ce but, nous avons utilisé les méthodes préconisées et utilisées par DUPONT (1967 et 1979). Les localisations ont été reportées dans le quadrillage U.T.M. Nous avons retenu des mailles de 5 km. de côté.

Signes utilisés :

○ vu avant 1970

● vu depuis 1970

⊕ disparu

(1) Museum de Chartres, 12, rue St-Michel. 28000 Chartres.

(2) 65, rue des Comtesses, 28000 Chartres.

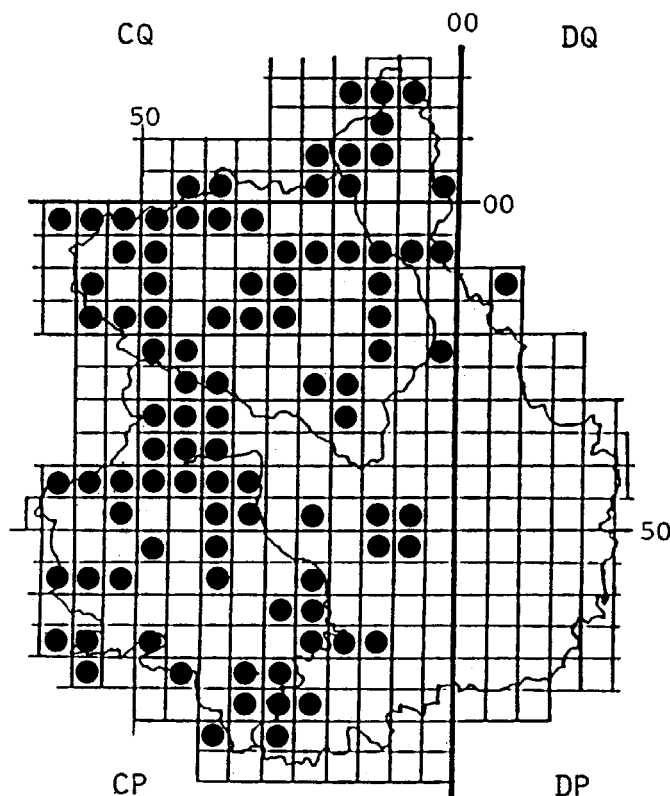
Calluna vulgaris (Callune, Bruyère commune).

Le genre *Calluna* (une seule espèce), est très isolé dans la famille.

La fleur de *Calluna* est bien différente de celle des *Erica*. Les pièces colorées, roses et libres, bien visibles, ne sont pas des pétales, mais des sépales. La confusion est d'autant plus facile, qu'à l'extérieur, se trouve un pseudocalice vert.

En Eure-et-Loir, la Callune est la "bruyère" la plus répandue (sur sables du Perche et plateaux d'argile à silex). Elle est strictement silicole. On la trouve sur les talus, les lisières forestières et dans les chênaies dégradées.

C'est l'espèce de toutes les landes, qu'elles soient sèches ou humides, puisqu'elle abonde aussi bien sur tourbe, que sur sols siliceux podzolisés secs.



*Calluna vulgaris*

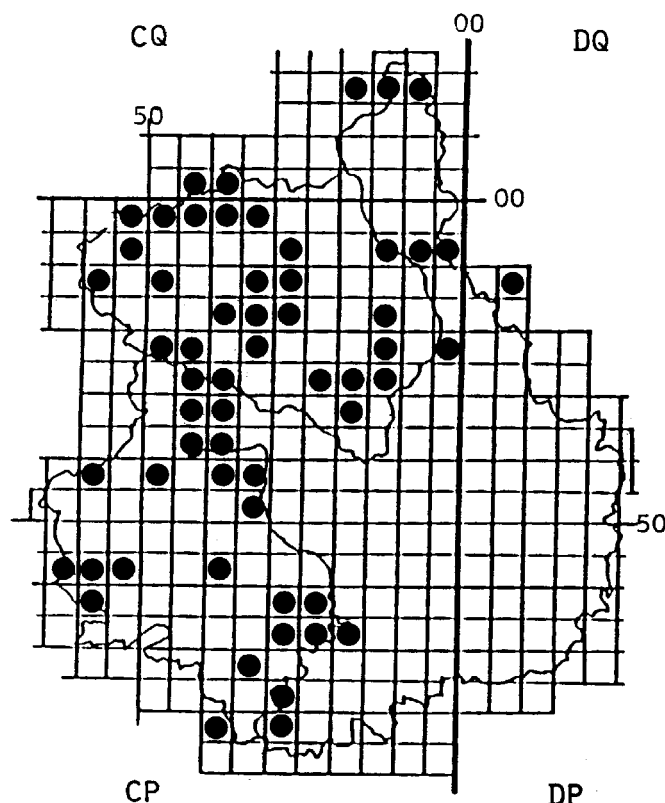
Erica cinerea (Bruyère cendrée)

Bruyère la plus xérophile de la région.

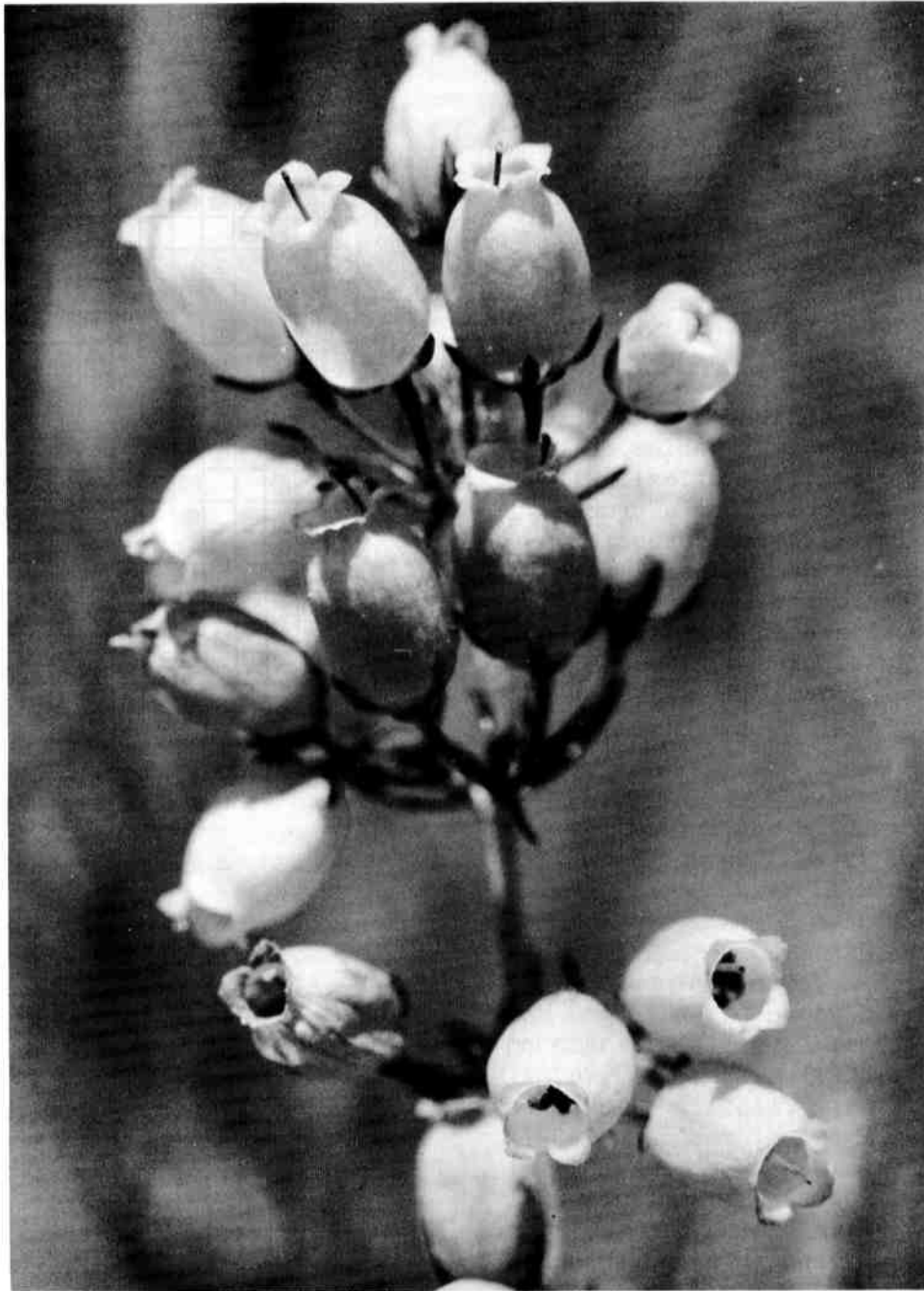
On ne la trouve que dans les parties claires des chênaies siliceuses et sur les talus.

Toujours accompagnée de la Callune, elle est beaucoup plus rare qu'elle.

C'est la Bruyère des sols siliceux drainés.

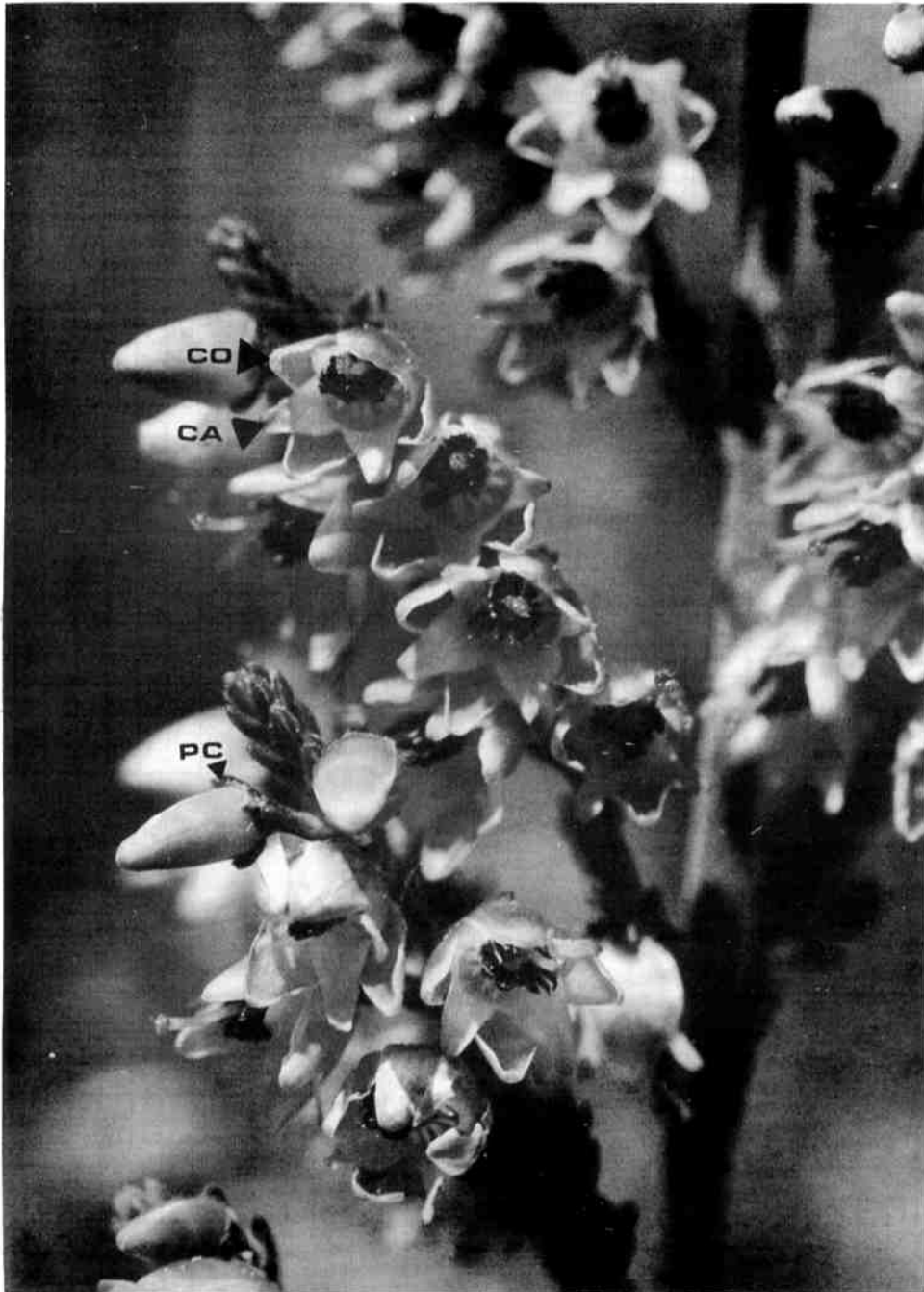


*Erica cinerea*



(X 5) Cliché P. DELAHAYE

*Erica cinerea*,  
corolle en grelot, à quatre dents,  
avec le style qui dépasse;  
calice vert sans cils.



(X 5) Cliché P.DELAHAYE

*Calluna vulgaris.*

La fleur des Callunes présente :  
- un pseudocalice vert (PC),  
- un calice rose (CA) à quatre  
sépalés dépassant la corolle (CO)  
à quatre divisions.

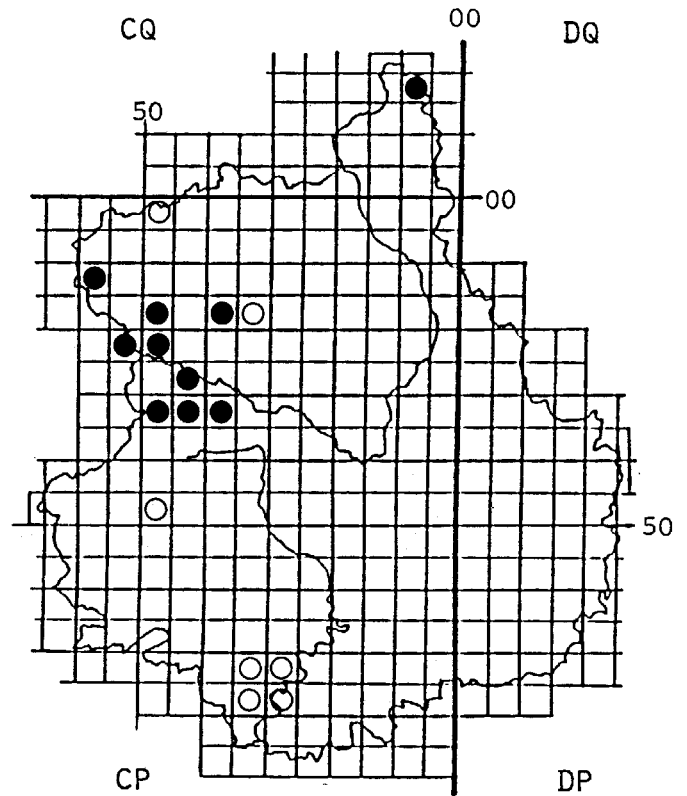
Erica tetralix (Bruyère à 4 angles)

Bruyère des landes humides, c'est une espèce "subatlantique des landes tourbeuses et des tourbières de l'Europe de l'Ouest et du Nord" (GUEYDAN-GARROUY 1982).

Dans le département, on ne la trouve que dans les landes mouilleuses des forêts du Perche.

Stations les plus importantes dans la forêt de la Ferté-Vidame (étang de Prémoteux) et près de la Loupe (lande du Haut-Coudray).

Tend à disparaître à cause de la destruction de ses biotopes par les drainages et les amendements.

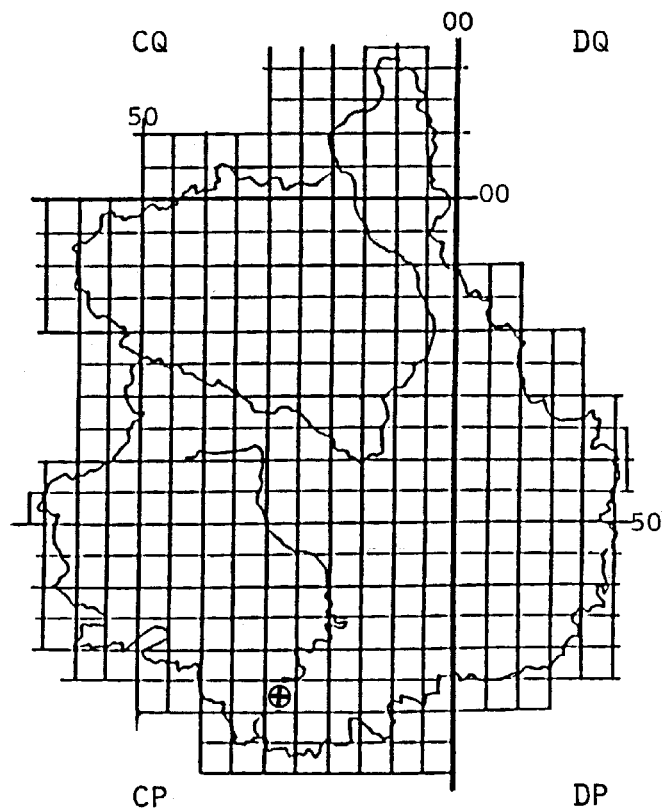


*Erica tetralix*

Erica scoparia (Bruyère à balais).

Grande bruyère méditerranéenne-atlantique, très rare au Nord de la Loire.

La station du Bois de l'Aumône, au Sud de Châteaudun, signalée par LEFEVRE (1866) a disparu depuis longtemps.



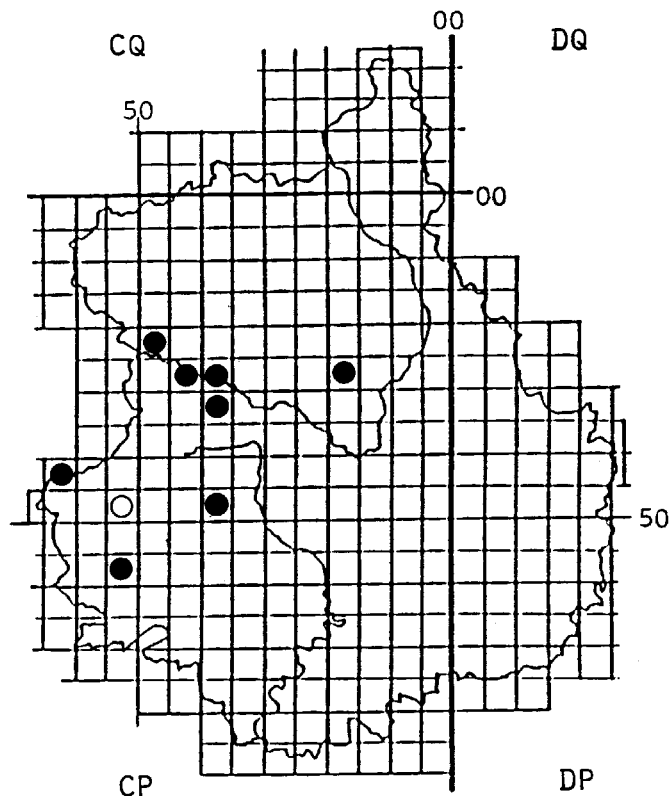
*Erica scoparia*

Vaccinium myrtillus (Myrtille).

Espèce submontagnarde des sous-bois, sur sol acide, la Myrtille existe en plusieurs points, uniquement dans le Perche, où sa fructification est assez aléatoire.

On la trouve en plaine "dans le Nord et le Nord-Ouest de la France, où son aire est limitée par les températures estivales trop élevées" (D. GUEYDAN-GARROUY 1982), et aussi par des précipitations insuffisantes, dans notre région, une des moins arrosées de France.

Dans le Sud de la France, elle ne se rencontre plus qu'en montagne.



*Vaccinium myrtillus*

Monotropa hypopitys (Monotrope, Sucepin)

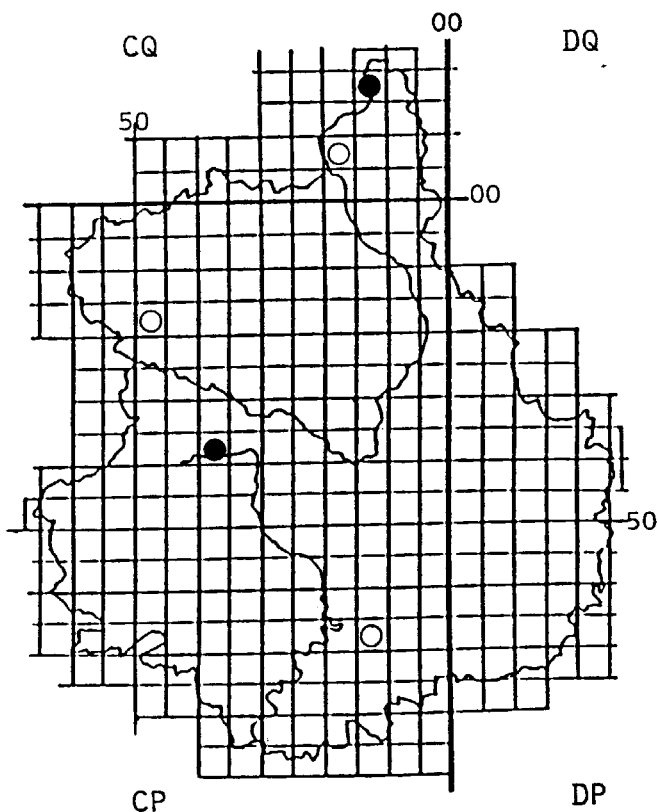
Espèce parasite regroupant deux sous-espèces :

- subsp. *hypopitys*, poussant principalement sous les feuillus.
- subsp. *hypophegea*, poussant principalement sous les Pins.

Ces deux sous-espèces n'ont pas été différenciées sur la carte.

Espèce rare, peu facile à observer, sa cartographie serait à préciser.

Le champignon mycorhizien associé aux racines est un Bolet.



*Monotropa hypopitys*



(X 2) Cliché P. BOUDIER

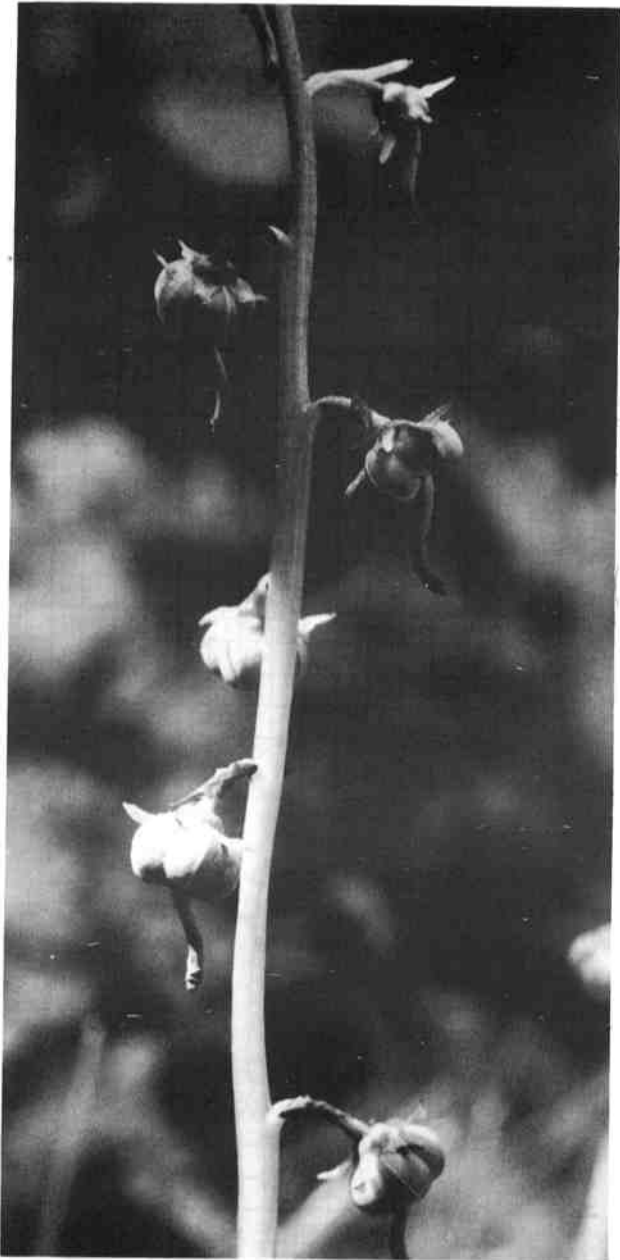
*Vaccinium myrtillus*

Remarquer les rameaux  
anguleux et le fruit  
charnu noir-bleuâtre  
(la Myrtille) qui, chez  
les Vacciniées, dérive  
d'un ovaire infère.



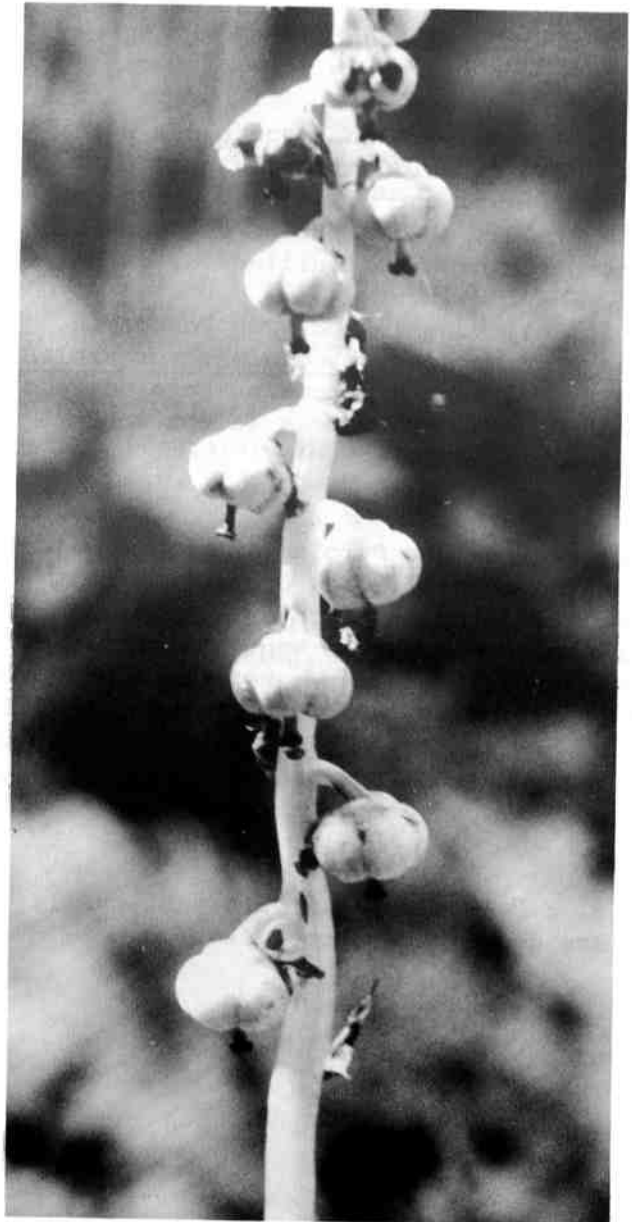
*Erica tetralix*,  
avec feuilles et sépales  
bordés de cils raides.

(X 2) Cliché P. BOUDIER



(X 2) Cliché P. BOUDIER

Hampe florale de *Pyrola rotundifolia*.  
Remarquer le style long et courbé.



Hampe florale de *Pyrola minor*.  
Remarquer le style court et droit.

(X 2) Cliché P. BOUDIER



*Pyrola minor* et *Pyrola rotundifolia*  
(Pyroles).

Les Pyroles, aux feuilles persistantes, entières, ressemblant à celles du Poirier (*Pyrus*) d'où leur nom, sont de petites espèces vivaces des régions subarctiques et tempérées de l'hémisphère boréal. Elles croissent dans l'humus, surtout l'humus des Conifères.

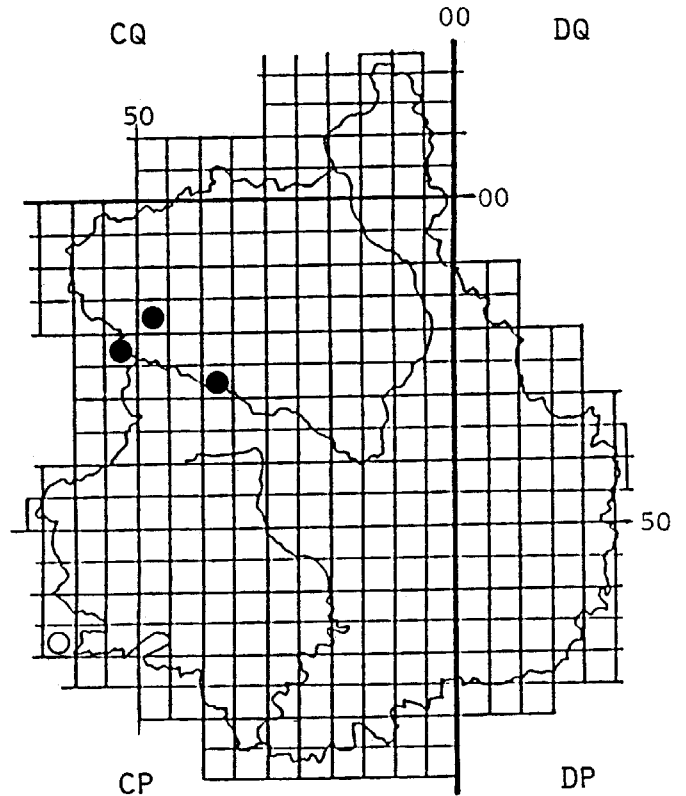
On les trouve essentiellement en montagne (étages montagnard et subalpin). Sur les 6 espèces de la flore de France, *Pyrola minor* et *Pyrola rotundifolia* sont les seules pouvant être rencontrées en plaine. Toutes deux existent, très rares, en Eure-et-Loir.

*Pyrola minor* est une espèce des Hêtraies et Chênaies acidophiles, alors que *Pyrola rotundifolia* est classiquement une espèce des Pinèdes et des forêts de transition entre résineux et feuillus sur calcaire (BOURNERIAS 1979).

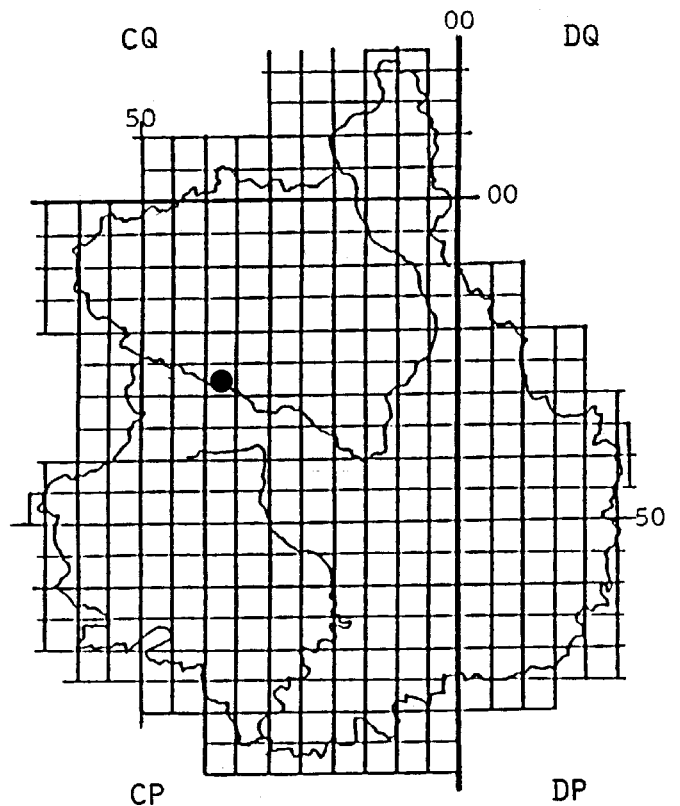
Pourtant, dans les bois de Pontgouin, ces deux espèces se cotoient sur sables du Perche dans une zone en voie de reboisement à *Betula verrucosa* (à rattacher à la Chênaie acidophile).

Les graines des Pyroles extrêmement légères (comme celles des Orchidées) sont projetées par la capsule, hygroscopique, et dispersées par le vent. Elles donnent naissance, en germant, non pas à une plantule ordinaire, mais à un corps cylindrique, à structure racinaire, sur lequel se développent des bourgeons et fonctionnant donc un peu comme un protonéma de Mousse.

N.B. : *Pyrola rotundifolia* est sur la liste des espèces protégées.



*Pyrola minor*



*Pyrola rotundifolia*

BIBLIOGRAPHIE

- BOUDIER P., 1985 - Les espèces végétales protégées présentes en Eure-et-Loir. *Soc. Amis du Museum de Chartres Naturalistes d'Eure-et-Loir*: Bull., 4: 17 - 22.
- BOUDIER. P., CARRE F., DELAHAYE P., GALLOU P., LEMEE E., THIREAU B., 1982. Le Marais de Boizard et sa zone périphérique - DRAE Centre, Orléans, 80 p.
- BOURNERIAS M., 1979 - Guide des groupes végétaux de la Région Parisienne. Paris, SEDES. 2 éd. 509 p.
- COUDRAY L.D., 1867 - Essai sur la Flore Dunoise. *Bull. Soc. dunoise d'Archéologie*. 1 : 79 - 98.
- DAENEN, 1861 - in Flore des environs de Paris par COSSON E. et GERMAIN de St-PIERRE. Paris, 962 p., 1 carte.
- DOUIN CH-I., 1906 - Muscinées d'Eure-et-Loir. *Mem. Soc. nat. Sc. nat. et math. de Cherbourg*. 35 : 221 - 358, 7 pl.
- DUPONT P., 1967 - L'utilisation des réseaux en cartographie floristique : perspectives européennes et perspectives françaises. *C. R. Séances Soc. Biogéogr.*, 382 : 14 - 19.
- DUPONT P. et Coll., 1979 - Introduction à la cartographie floristique de la France : présentation de 42 cartes expérimentales, perspectives. *Bull. Soc. Bot. France, lettres botaniques*. 126 (5) ; 543 - 577.
- GAUME R., 1952 - Excursions botaniques dans la région parisienne. Forêt de Dreux (Eure-et-Loir). *La Feuille des Naturalistes*. N.S. VII (1-2) : 7 - 9.
- GUEYDAN-GARROUY D., 1982 - Géographie floristique de l'Ouest de la France. Cartographie selon la méthode des réseaux. Nantes, Thèse, 2 vol., 254 p., 304 cartes.
- GUILLAUMIN A., 1924 - Trois localités nouvelles pour la Flore d'Eure-et-Loir. *Bull. Soc. Bot. France*. 71 : 909 - 910.
- JEANPERT H-E., 1898 - Une journée d'herborisation aux environs de Senonches (Eure-et-Loir). *Bull. Soc. Bot. de France* 45 : 37 - 38.
- LEFEVRE Ed., 1859 - aperçu sur la Flore de l'Arrondissement de Chartres. Chartres 12p.
- LEFEVRE Ed., 1866 - Statistique scientifique d'Eure-et-Loir : Botanique. *Soc. Arch. d'Eure-et-Loir*, 308 p.
- LEMEE G., 1937 - Recherches écologiques sur la végétation du Perche. Thèse. Paris, Lib. Gén. Enseign.
- Herbier AMY (Museum de Chartres).
- Herbier HANQUET et de la Société Dunoise d'Archéologie (leg. COUDRAY et VUEZ) en dépôt au Museum de Chartres.
- Herbier MOULLIN (privé).

